

Conférence de presse du 10 novembre 2020

Seul le texte prononcé fait foi.

« Un autogoal douloureux au pire moment »

Valentin Vogt, président de l'Union patronale suisse

Mesdames et Messieurs les représentants des médias, Mesdames et Messieurs,

Au nom de l'Union patronale suisse, je vous souhaite également la bienvenue à la conférence de presse de ce jour. Nous venons de l'entendre : l'initiative «Entreprises responsables» est une expérimentation très risquée. Elle manque également sa cible dans les pays émergents ou en développement, où les entreprises suisses qui y sont implantées contribuent aujourd'hui déjà à des améliorations sur le plan social et environnemental. L'initiative ne pourra pas tenir les belles promesses qu'elle tente depuis des mois de mettre dans la tête de la population par des messages émotionnels.

En revanche, il est certain que la place économique suisse subira - une fois de plus - un préjudice durable si l'initiative est acceptée. En effet, cette initiative met en pièces un autre élément de notre ordre économique, qui vise à permettre à chacun de travailler et d'obtenir un revenu. En soi, chacune des mesures – ou chaque nouvelle restriction – ne semble pas si dramatique. Mises bout à bout, ces restrictions font toutefois une grande différence. C'est précisément ce que l'on peut par exemple observer sur le marché du travail suisse, récemment avec l'obligation d'analyse des salaires ou les prescriptions étatiques relatives au congé de paternité, et dernièrement avec l'introduction d'un salaire légal minimum dans le canton de Genève au début de novembre.

Cependant, l'initiative n'est pas seulement dirigiste. A la manière d'un marteau de forgeron, elle veut frapper la masse écrasante des entreprises suisses exemplaires, au lieu d'obliger, tel un instrument de précision, les rares entreprises défaillantes à rendre des comptes. Le texte de l'initiative est on ne peut plus clair à ce sujet, et nous ne voterons que sur son contenu. Même avec une mise en œuvre modérée, des milliers d'entreprises seraient impliquées dans des procédures administratives inutiles et confrontées à d'importants risques juridiques. Il est tout aussi clair que ces risques seraient répercutés sur les sous-traitants des grandes entreprises, généralement des PME.

Nous devons nous rendre compte que l'économie suisse traverse la plus grave récession de ces cinquante dernières années. Bien que les vagues de licenciements et les faillites d'entreprises aient pu être évitées jusqu'ici grâce aux mesures de soutien de l'Etat, le nombre de chômeurs inscrits était en hausse de près de 50% en septembre 2020 par rapport au mois correspondant de l'année précédente.¹ Selon les derniers chiffres, le nombre de personnes au bénéfice du chômage technique est trois fois plus élevé qu'au plus fort de la crise de 2008. D'après l'Office fédéral de la statistique, 12% des salariés du secteur de l'hôtellerie avaient déjà perdu leur emploi à la fin du deuxième trimestre. Avec la deuxième vague, la situation continuera de se détériorer durant les mois d'automne et d'hiver. Les salariés des pays émergents ou en développement, où il n'existe pas d'assurances sociales étendues, seront plus durement touchés que les salariés suisses.

¹ [SECO - La situation sur le marché du travail en septembre 2020](#)

Dans un tel contexte économique, l'acceptation de l'initiative Entreprises responsables constituerait un autogoal douloureux au pire moment. En cette période de crise, nos entreprises ont plus que jamais besoin de meilleures conditions-cadres et de sécurité juridique pour pouvoir surmonter la récession et créer à nouveau des emplois durant la phase de reprise.

Pour pouvoir gérer la crise, l'Etat est en outre tributaire de la capacité fiscale des entreprises. Selon la Confédération, le remboursement de la dette contractée en raison de la pandémie pourrait prendre plusieurs décennies. A l'heure actuelle, les entreprises internationales génèrent la moitié de l'impôt fédéral sur les sociétés.² Une partie de ce substrat fiscal indispensable est directement menacé par l'initiative. De plus, les entreprises actives à l'international et orientées vers l'exportation versent justement des salaires supérieurs à la moyenne et, partant, des cotisations substantielles à l'AVS et aux autres assurances sociales. Cette initiative pourrait donc aussi causer des dégâts collatéraux à nos assurances sociales.

Mesdames et Messieurs, les employeurs suisses ont toujours assumé et continueront d'assumer leur responsabilité environnementale et sociale. Vous pouvez vous en convaincre de vos propres yeux à l'étranger, par exemple en comparant les sites des filiales suisses avec des entreprises locales. L'initiative «Entreprises responsables» n'est pas le bon moyen pour apporter des améliorations supplémentaires dans ces domaines. Elle immobiliserait des ressources déjà maigres pour des intrigues juridiques, sans apporter de résultat. Ces ressources pourraient être utilisées pour préserver et créer des emplois en Suisse et à l'étranger. Nous améliorerions ainsi les conditions de vie des salariés, comme nous le faisons déjà depuis des décennies.

² [Confédération \(2015\) «Bases statistiques de l'imposition des entreprises»](#)